

**VILLE D'HAVELUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de séance : 22 FEVRIER 2023**

Date de convocation : 16 FEVRIER 2023

Date d'affichage : 16 FEVRIER 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 16

Votants : 20

L'an deux mille vingt-trois, le 22 février, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni à la salle des fêtes municipale sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**PRESENTS** : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MURCIA B., 2ème Adjoint + MAYEUX M., 3ème Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J.

**EXCUSES** : MM. PERNAK C. qui donne pouvoir à MURCIA B.+ CASABIANCA M. qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + DELBECQ D. qui donne pouvoir à PERTOLDI C.

**ABSENTS** : MM. GARCIA M.

**Secrétaire de séance** : Mme MAYEUX M.

**Délibération N° 2023-01-16**

**OBJET**

**Don à la Fondation de France  
Aide aux populations sinistrées  
de la Turquie et de la Syrie**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Le 6 février dernier, la Turquie et la Syrie étaient frappées par un séisme de magnitude 7,8 sur l'échelle de Richter et par plusieurs répliques. Cette catastrophe a fait à ce jour plus de 40 000 morts. Il s'agit du « *pire désastre naturel en un siècle* » en Europe, a affirmé, mardi 14 février, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Des appels aux dons sont effectués à travers le monde pour faire face aux besoins immenses des millions de personnes privées d'abris, de nourriture et de soins.

La Fondation de France lance un appel à la générosité pour renforcer son action et apporter une aide d'urgence aux populations sinistrées de la Turquie et de la Syrie.

Monsieur le Maire propose d'attribuer un don de 500 € à la Fondation de France.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 voix « POUR »),**

**DECIDE** d'attribuer un don de 500 € à la Fondation de France afin d'apporter une aide humanitaire aux populations sinistrées de la Turquie et de la Syrie.

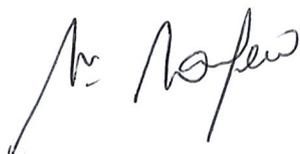
**DIT** que la dépense résultant de cette décision sera imputée à l'article 6713 du budget communal.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,



Mariette MAYEUX



Jean-Paul RYCKELYNCK

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE  
Transmise à la Sous-Préfecture le 04/03/2023  
Publiée ou notifiée le 03/03/2023  
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME  
Le Maire,



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Haveluy  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>DELIB20230116</b>
Objet :	<b>Don à la Fondation de France Aide aux populations sinistrées de la Turquie et de la</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-02-22 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215902925-20230222-DELIB20230116-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215902925-20230222-DELIB20230116-DE-1-1_0.xml	text/xml	917 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : DELIB 2023_01_16.pdf Nom métier : 99_DE-059-215902925-20230222-DELIB20230116-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	382.5 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 mars 2023 à 16h09min46s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 mars 2023 à 16h09min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 mars 2023 à 16h11min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 mars 2023 à 16h21min15s	Reçu par le MI le 2023-03-01